

Plus personne ne peut douter que le dérèglement climatique chamboule le temps alors que, depuis quelques semaines, nous en avons la preuve irréfutable : Noël n'est plus en décembre !

En effet, depuis la grève du 13 janvier, nous pouvons toutes et tous constater l'amoncellement, au pied du sapin, de ce que certaines mauvaises langues n'hésitent pas à qualifier de "cadeaux" électoraux (comme si...) :

- cinq millions de masques pour le système scolaire ;
- le recrutement d'enseignants, d'assistants éducation, de personnels administratifs ;
- le report des évaluations C.P. et des épreuves d'enseignement de spécialité du bac ;
- les primes diverses, la participation à la complémentaire santé, PRÉAU ! ;
- l'augmentation de 20 à 30% de la part du vivier 2 pour le passage à la classe exceptionnelle ;
- et, le plus beau d'entre tous, l'aveu de notre Ministre : « *Je ne suis pas parfait, je fais des erreurs.* ».

Mais, alors que nous croulions sous cette montagne de "cadeaux", le "Père" Noël est repassé le 15 mars avec cet incroyable annonce, elle aussi, preuve, si besoin était, du "dérèglement" en cours :

Le dégel du point d'indice... « *juste avant l'été* » !

Le moment d'euphorie passé, vient le questionnement : quelle augmentation du point d'indice ? Mystère. En combien d'étapes ? Mystère². Pour compenser quoi ? Mystère³.

A l'évidence, les seules prévisions que l'on peut raisonnablement faire en cette période de campagne électorale se résument donc à : brouillard givrant jusqu'à l'été, visibilité nulle, prudence !

En attendant d'y voir plus clair, rappelons qu'il n'est plus contesté que la perte de pouvoir d'achat pour les fonctionnaires ne touchant pas de prime "au rendement" est de 25% depuis l'année 2000.

Ce qui signifie que, si durant les 22 dernières années, les gouvernements successifs, de droite comme de gauche, avaient daigné préserver votre niveau de vie en augmentant régulièrement le point d'indice, **votre pouvoir d'achat serait supérieur de 33,33% à ce qu'il est aujourd'hui !**

Manifestement, considérant les attentes, le dégel à venir ne devrait laisser personne de glace.

Ce constat rappelé, il reste une question d'importance : puisqu'il est acquis que Noël est décalé de deux/trois mois, Pâques sera-t-il décalé d'autant pour être commémoré « *juste avant l'été* » ?

Parce que, si c'est le cas, il faudra être très prudent lors de cette période propice aux activités extérieures : on peut en effet prévoir, sans trop se tromper, que les cloches qui croient encore au Père Noël tomberont de haut...